



Maîtrisez vos consommations et pilotez vos achats d'énergies Les fondamentaux d'une bonne gestion énergétique Sur site de l'entreprise

Intervenant et contact pédagogique



Yvan DELOCHE,
Expert Environnement
- CRITT
yvan.deloche@critt-iaa-paca.com

Prérequis : Aucun

Public visé :
H/F Dirigeant,
Environnement,
Responsable RSE,
HSE, Qualité

AGROALIMENTAIRE SUD
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Enregistrée sous le numéro 93840083884
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat
N° de Certificat Qualiopi : FR060037-2



Objectifs

Les stagiaires seront capables de :

- Identifier les outils pour optimiser ses contrats d'énergie
- Utiliser des indicateurs de performance pour maîtriser ses consommations
- Identifier les pistes d'économies d'énergie.



Contenu

- Les unités et calculs énergétiques
- Les différentes composantes d'une facture d'énergie
- Les abattements de taxes sur l'énergie
- Optimiser ses achats énergie et comparer des offres énergies
- Définir les bons indicateurs de performance énergétique
- Les énergies renouvelables et leur intérêt dans les entreprises agroalimentaires
- Mettre en place des tableaux de bords et un comptage efficaces
- Financer les opérations de maîtrise de l'énergie



Moyens pédagogiques et techniques

- Exposés suivis de questions-réponses
- Travaux d'application individuels ou en sous-groupes : quizz, exercices pratiques et/ou jeux de rôles
- Support de formation remis aux stagiaires
- Moyens pour suivre l'exécution de la formation : feuille d'émargement

Au besoin, notre référent handicap, se tient à votre disposition pour organiser votre accueil et le déroulement de la formation. Contactez notre responsable administratif de la formation (laure.dupin@foodinpaca.com) au 04 90 31 55 08.



Modalités d'évaluation, de suivi et de sanction

- Mise en place d'un dispositif d'évaluation complet : recueil des attentes et besoins, évaluation des acquis (Les critères d'évaluation sont directement reliés aux objectifs cités au début du programme), recueil des appréciations
- Feuille d'émargement
- Attestation de formation

Nous consulter pour les conditions et les tarifs

Mis à jour le 16/08/2023